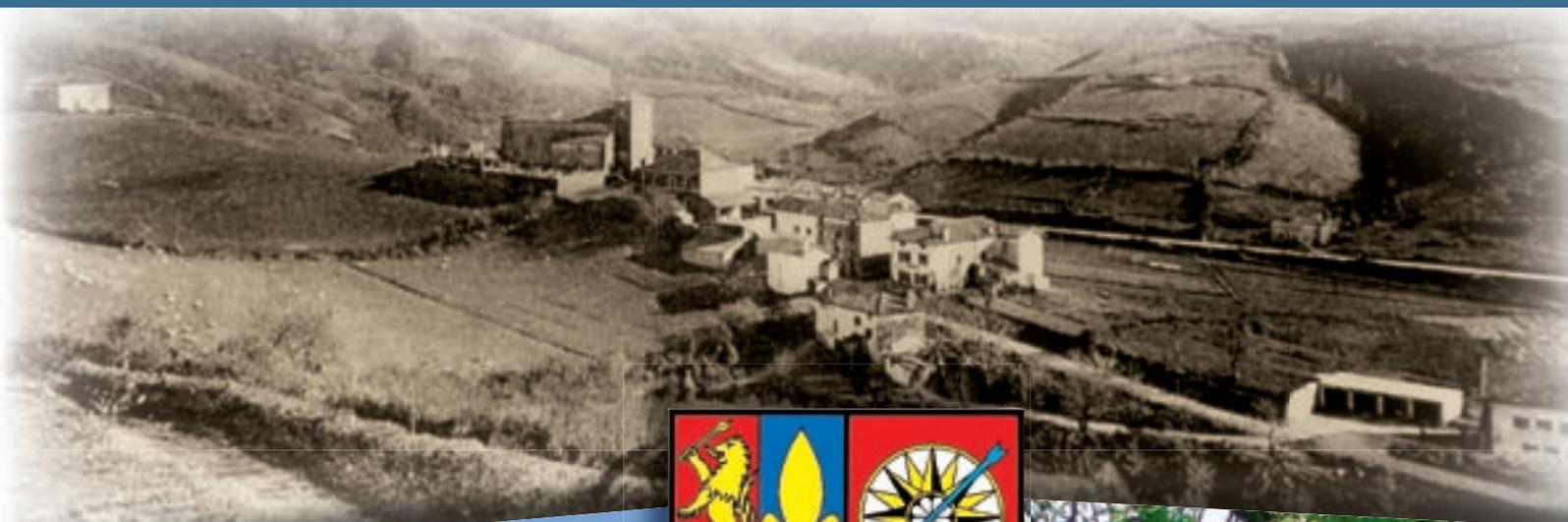


BIRIATOU

Bulletin Municipal • Année 2005



ÉDITORIAL



Chers Biriatar,

Chacune des années qui passe laisse derrière elle, à travers le monde, le souvenir d'événements heureux mais aussi de situations plus dramatiques.

Sur le plan local, des faits marquants douloureux auront aussi caractérisé de leur empreinte certains d'entre nous auxquels je veux, ici, manifester l'expression de toute ma solidarité.

La vie communale n'a pas échappé à des moments importants, certains de notre compétence directe alors que d'autres ne le sont pas mais qui ont, malgré tout, conduit à des conséquences diverses.

Dans ce dernier cas je voudrais évoquer :

- La mise en place du Gazoduc avec les contraintes et nuisances d'un chantier très spécifique de grande envergure.
- La réhabilitation du tunnel sous l'Autoroute, au chemin Gaztainaldea, nécessitant l'interruption de la circulation pour le premier semestre 2006. Nos exigences en termes de gabarit de l'ouvrage reconstitué, défendues des mois durant auprès des ASF, seront de nature, j'en suis sûr, à satisfaire les utilisateurs de ce passage.
- Mise à deux fois trois voies de l'autoroute. Après trois années d'études et de concertation, va s'ouvrir, courant premier semestre, le temps de l'enquête publique. Sur ma proposition toutes les communes concernées par l'élargissement, de Biriatou à St-Pierre-d'Irube – hors Biarritz –, ont décidé de se regrouper pour consulter un Bureau d'Études spécialisé en vue d'expertiser l'étude des ASF concernant les protections phoniques. J'ai été chargé, par mes collègues maires, de piloter cette expertise. Les résultats sont très satisfaisants puisque, par rapport à la pré-étude des ASF, les protections, merlons de terre ou murs béton, seront augmentées de 62 % sur le parcours expertisé.

Abordons à présent les projets ou actions de compétence municipale directe :

- Comment ne pas commencer par les logements sociaux dont nous ne cessons d'espérer le lancement. Ils seront livrés courant novembre 2006 sauf motif particulier de retard. Seize familles y prendront place.

Il n'est pas facile de hiérarchiser les différentes réalisations traitées au long des années, mais je suis amené à penser que ce dossier des logements sociaux a été, pour moi, comme pour toute l'équipe municipale, un objectif majeur. Il ne suffit plus de faire le constat, chaque jour plus vrai, du problème du logement, une collectivité a le devoir de se donner les moyens d'y répondre à sa mesure. C'est ce que nous avons fait même si, bien malgré nous, beaucoup de temps et d'énergie ont été perdus. Nous continuerons sur cette voie.

- Avant le transfert de notre compétence assainissement vers la communauté, j'ai signé les marchés de travaux avec les entreprises pour la desserte, en réseau collectif, des derniers quartiers non encore équipés. Nous serons ainsi, grâce à notre forte implication dans ce domaine, à 95 % de maisons raccordées. Certaines communes, dont nous serons désormais associés dans la communauté, ont un taux d'à peine 35 à 40 %

É D I T O R I A L

- L'ouverture de la classe bilingue est à saluer comme il se doit. Nous y avons mis volonté et persévérance, mais les efforts consentis ont trouvé leur récompense. Le groupe scolaire sera agrandi pour répondre au besoin en nombre de classes.
- Et, il y a la Communauté de Communes. Notre adhésion porte l'aspiration d'une mise en commun de compétences, source d'économie d'échelle, pour une meilleure solidarité et organisation territoriales.

Au cours de l'installation du Conseil Communautaire, le 29 décembre, j'ai été élu président à la majorité des trente-six délégués des douze communes qui composent la Communauté. La confiance qui m'a été ainsi accordée, par les élus d'autres communes, rejaillit tout naturellement, à travers ma personne, sur notre population communale. Tout simplement, parce que ce n'est qu'à travers vous, que grâce à vous, que j'existe dans ma vie publique. De cela, je veux vraiment vous assurer de toute ma gratitude.

Voilà, pour ce qui est désormais déjà du passé. Du point de vue des perspectives, de nombreux chantiers, importants, vont être engagés au cours de l'année qui s'ouvre.

Urte zahara amaituda bere zoriontsu ala nahigabeko egoera desberdinekin.
Nai gabetan ziresteneri nere besarkaldi zinezkoak.

En ce début d'année, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2006. Qu'elle soit synonyme de joie, réussite, entente et bien-être.

*Heureuse année!
Urte berri on!*

Le maire,
Michel HIRIART

Travaux de construction de "Ithuri Xilo".



Sommaire

Editorial	1
Vie Sociale	2
Culture et Tradition	3
Vie Scolaire	7
Voirie	9
Assainissement	11
Eau potable	12
Déchets ménagers	13
Aménagements	13
Autoroute A63	15
Les contentieux	16
Logement	17
Environnement	17
Urbanisme	19
Communauté de Communes sud Pays basque	20
Internet	20
Économie locale	21
État civil	24
Vie associative	26



Les aînés devant Caminoberri...

Repas des aînés

Le restaurant Caminoberri a accueilli les aînés pour le désormais traditionnel repas annuel. Ces invités toujours aussi alertes, joyeux et croquant la vie ainsi que les mets proposés avec appétit, ont eu plaisir à partager ce déjeuner convivial agrémenté de chants et d'anecdotes croustillantes. Rendez-vous a d'ailleurs d'ores et déjà été pris pour le dernier samedi de janvier 2006.



... et lors du repas.

Colis de Noël

Les personnes de la commune les plus nécessiteuses se sont vu offrir par la municipalité les colis de Noël. Nous espérons que ceux-ci apportent un peu plus de chaleur dans leurs foyers en cette période de Noël et de fin d'année.

Elgar Bizi

L'association Elgar Bizi intervient auprès des personnes âgées ou en difficulté, selon la demande et en fonction des aides sociales. À Biriato, dix personnes sont bénéficiaires de leurs services. Après deux ans de partenariat, nous sommes satisfaits de ces résultats. Pour toute nouvelle demande d'aide, vous pouvez vous adresser directement au centre d'Accueil de l'autoport d'Hendaye en téléphonant au n° 05 59 20 10 24.

UNCASS

Afin d'être informé au mieux des mesures prises par les différents services de l'État en matière d'aides sociales, la commune a décidé d'adhérer à l'UNCASS, ainsi toute demande pourra être orientée vers les services compétents.

École de peinture

L'école communale de peinture et modélisme, créée en 2001 à l'initiative des élus et de Joël CIRCHANSKY artiste peintre, a fonctionné pendant 4 ans. Sollicité par des galeries d'exposition étrangères, Joël a quitté la commune au début de l'été 2005. L'école ne va s'arrêter pour autant car, grâce à l'artiste peintre Gogo, domiciliée à Biriato, et aux bonnes volontés de l'Association Aintzinat, elle rouvre ses portes dès début 2006. Tous les Biriatois âgés de plus de 7 ans peuvent y participer gratuitement.

Les cours ont lieu tous les jeudis, hors période de vacances scolaires, de 16 h 30 à 18 h, à la salle associative du Xoldo. Tous à vos pinceaux!!!

Accueil des nouveaux Biriatar

Au début de 2005 et pour la deuxième année, la municipalité a rencontré les administrés qui se sont installés dans notre village en 2004. Les objectifs de ces rencontres, maintenant inscrites dans la durée, sont multiples, il s'agit de faire mieux connaître notre village, les services municipaux, les projets en cours et à venir; en créant la rencontre des administrés et des élus. Un livret d'accueil remis à cette occasion permet de délivrer de manière formelle les renseignements utiles. Pour clore cette séance, les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.



*Les nouveaux Biriatar
accueillis par la municipalité.*

CULTURE ET TRADITION

Journée de la tradition

Le 24 juillet 2005, la commission municipale des fêtes, en collaboration avec Hendaye Tourisme, a organisé la "journée de la tradition". Cette manifestation a gravité autour du bourg, avec dès 10h un marché artisanal regroupant différents artisans (fabricants de sandales, broderie, taloa, fromages...). Koxetxo GOICOET-CHEA, le local de l'étape, n'a pas manqué de faire découvrir la force basque aux touristes ébahis et aux Biriatar ravis de son retour aux sources. Sans oublier toute la journée, des balades à poney, et un stand de maquillage pour les plus jeunes animé par Christophe PAVIA.

Puis, l'événement de la journée a été le concours de chiens de berger, commenté de main de maître par Firmin MIHURA et remporté par Jean-Paul IRIKIN et son chien ARG. Jusqu'en 2001, ce spectacle assez incroyable était un moment incontournable de l'été à Biriatar. Nous avons voulu cette année reprendre le flambeau en espérant qu'il ne s'éteigne pas de sitôt.

Nous ne pouvons terminer cette journée sans une démonstration de pelote. L'association Pilotazaleak a offert aux spectateurs deux parties de grande qualité, comptant pour le tournoi d'été.



*Les amateurs de
produits locaux
visitent et font leurs
emplettes.*

Un public très nombreux a su profiter du temps ensoleillé en créant un moment de convivialité. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2006, le dimanche 16 juillet.

Nous tenons à remercier les différents partenaires qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de cette bien belle fête.



*Le chien de berger
en action.*



Peter LOISELEUR
jongle devant
un public attentif.

Jonglerie et contes

Le 9 juillet, un artiste aux multiples talents est venu nous présenter son spectacle sur le fronton du bourg.

Peter LOISELEUR est un artiste qui a décidé de traverser les Pyrénées, d'Hendaye à Banyuls, par le GRIO. Pour commencer son périple d'une soixantaine de jours, il a décidé de poser son sac à Biriadou pour nous offrir son spectacle en exclusivité.

Par une belle soirée de début d'été, Peter nous a fait rire avec une démonstration de jonglerie burlesque, puis émus au travers de récits de contes venant des quatre coins de la planète. Une distraction nous a été offerte, qui correspondait parfaitement à la dimension du village et à l'attente des spectateurs, petits et grands.

Nous avons eu beaucoup de plaisir à recevoir ce personnage haut en couleur et particulièrement attachant.

À l'issue du spectacle, la commission municipale des fêtes a invité l'artiste et les spectateurs à partager, sur place, friandises et cidre de Caminoberri.

2^e marche du printemps

Le 20 mars, habitués bariatuar et hendayais avaient lacé leurs chaussures de marche et sorti leurs bâtons pour rejoindre le pont Saint-Jacques à travers les sentiers et chemins de Compostelle. Après dégustation de café et petits gâteaux, ils ont entrepris la montée du Xoldo. À l'arrivée, sandwiches et boissons étaient proposés à tous les marcheurs pour se remettre des efforts. Ce fut également le moment de se retrouver avec les Cibouriens et Urruñar sous le chapiteau animé par des airs entraînants.

Fêtes des mères

La municipalité a décidé d'honorer tous les ans les mamans, choisies parmi les plus méritantes de la commune. Cette année, étaient invitées Juanita MARTIN (7 enfants), Marie-Thérèse BELOQUI (7 enfants), Manuela YUSTEDE (6 enfants), Juncal ZUBIALDE (6 enfants) et Anita HALZUET (6 enfants). Fin mai, la municipalité avait invité en mairie les mamans concernées ainsi que leur famille afin de leur remettre la médaille d'honneur de la commune, autour du verre de l'amitié. Juncal ZUBIALDE et Anita HALZUET, absentes de la cérémonie, ont reçu, à domicile, la visite d'élus pour leur remettre les présents qui leur revenaient.



Les mères de familles méritantes, entourées des élus.

Cérémonie du 11 novembre

Grâce à l'hommage rendu aux victimes de guerre, le devoir de mémoire se perpétue comme chaque année, devant la stèle du souvenir des combattants morts pour la France.

Fidèlement, et depuis longtemps, les enfants des écoles avec leurs enseignants chantaient la Marseillaise, dans un moment d'émotion pour les participants à cette commémoration, dont font partie les autorités civiles et militaires. La musique de la Zarpai-Banda contribue à l'accompagnement de cette manifestation.



*Cérémonie du 11 novembre.
Journée du Souvenir.*

Après que le doyen des anciens combattants Hippolyte URANGA, accompagné du maire, aient déposé la gerbe, les jeunes écoliers déposent leurs bouquets au pied du monument.

Enfin, en signe d'amitié et de paix le lâcher de pigeons par Thierry ROUXEL termine cette commémoration. Notre village contribue ainsi à entretenir, à régénérer au fil du temps, le lien entre générations, afin que personne n'oublie jamais.

Les médaillés

La commune réunit tous les ans son personnel communal pour la remise des cadeaux aux enfants. Cette année la manifestation aura été plus solennelle puisqu'elle s'est prolongée par la remise de médailles d'honneur "régionale, départementale et communale" à trois des élus de l'équipe municipale. Le maire en présence de nombreux élus, a tout d'abord remis la

médaille d'or à Jean-Baptiste LECUONA, élu depuis 1959, en lui adressant ses sincères félicitations et ses plus vifs remerciements pour son implication au service de la commune. Jean-Baptiste est, en effet, "son bras droit et son conseil depuis de nombreuses années".

Jean-Baptiste a alors pris la parole, très ému et très conscient de son engagement dans l'intérêt du bien commun. Michel URANGA et José MICHEO ont, eux, reçu



La reconnaissance de Biriatoü envers ses élus : MM. Uranga, Lecuona, Micheo.

la médaille d'argent pour leurs 20 ans de mandat. Les épouses ont été également remerciées par un bouquet de fleurs, en reconnaissance des heures d'attente de leurs époux occupés aux affaires communales au service des administrés.

Noces d'or

Le 26 novembre ont été fêtées les Noces d'Or de Louis LACROIX et de Marthe URQUIA qui s'étaient unis en mairie de Biriatoü il y a 50 ans. Marthe vivait alors au quartier Mankarroa où sa famille a résidé jusqu'en 1989.

En souvenir de cet événement, le maire, au nom de la commune, leur a offert la copie authentique de l'acte de mariage, la médaille d'honneur de la commune et un bouquet de fleurs, en leur souhaitant encore de nombreuses années d'heureuse vie commune.



Les époux Lacroix entourés de leur famille.



*Olentzero
descendu du Xoldo.*

Le Noël d'Olentzero

Les anciens et actuels élèves de l'école de Biriadou ont animé la traditionnelle crèche vivante sur une mise en scène de Christophe PAVIA. La crèche a été entièrement reconstruite par Erramun EIZAGUIRRE et Jean-Michel OLAIZOLA, à qui nous adressons nos remerciements. La chorale d'Aintzinat, fidèle au rendez-vous, s'est jointe aux quelques jeunes voix pour

chanter ensemble les hymnes glorieux des chants de Noël. De plus, cette année nous avons eu la visite d'Olentzero incarné par Michel YUSTEDE. Les plus grands ont pu déguster châtaignes et vin chaud, et les plus petits se sont partagés bonbons, jus de fruits et clémentines alors que le temps était assez clément.

*Les enfants revivent
la nuit de Noël.*

*Soirée aux flambeaux,
chants et châtaignes grillées...*



Groupe scolaire

Au cours de la rentrée de septembre, l'école communale aura vécu un grand moment avec l'ouverture d'une classe bilingue si longtemps souhaitée.

Depuis plusieurs années de nombreuses rencontres, plusieurs enquêtes auront été nécessaires pour aboutir, mais seul le résultat compte.

Pour faire face dans l'urgence à cette ouverture d'une classe supplémentaire, des bungalows ont été installés, en provisoire, pour accueillir les plus grands et ainsi libérer une classe, dans le bâtiment existant, pour les petits en bilingue.

Nous avons chargé un architecte de lancer une étude pour envisager l'agrandissement du groupe scolaire.

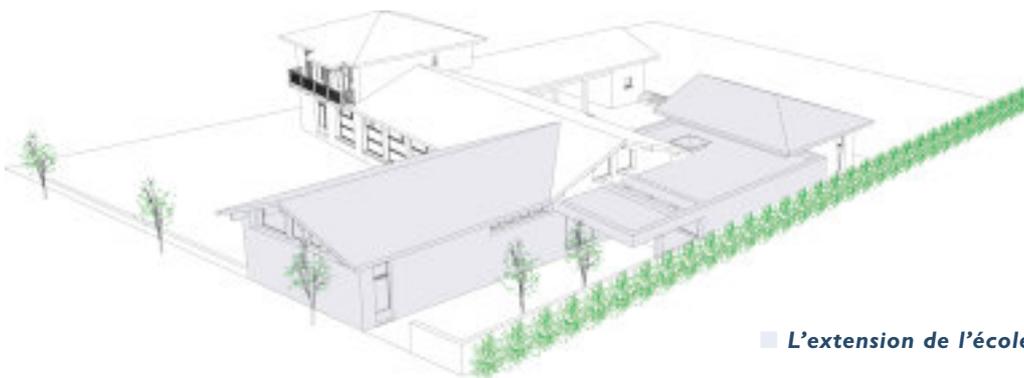
Au cours d'une réunion publique organisée le 25 novembre à la salle Xoldo, plu-



La rentrée des classes 2005.

sieurs projets ont été présentés aux personnes présentes.

Nous vous présentons ci-après, en réduction, le projet le plus intéressant, qui a fait l'unanimité lors de ladite réunion d'information.



■ L'extension de l'école

Par délibération, nous avons sollicité des subventions de l'État au titre de la DGE (Dotation Globale d'Équipement).

Si les subventions demandées sont obtenues au cours du premier trimestre, nous allons, dès les grandes vacances 2006,

envisager le démarrage des travaux, pour la partie gros œuvre, sachant que l'école devra continuer à fonctionner avec la moindre gêne possible.

Voici l'effectif des enfants scolarisés à la rentrée 2005

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	10	6	7	8	2	8	6	6

Effectif maternelle: 30 dont 17 en section bilingue français/basque

Effectif élémentaire: 30
Donc un effectif total de 60 élèves.



Maya Milage entourée de ses élèves et des élus lors de l'inauguration de la classe bilingue.

Prix spécial

L'ensemble des élèves et des enseignants sera unanime pour remercier l'association Aintzinat pour le dévouement, la disponibilité dont font preuve ses membres. En effet, ils participent activement à éveiller les plus jeunes enfants par des lectures, ils sont également présents pour construire, rénover, rafraîchir le matériel dont les enseignants ont besoin dans le cadre de leur projet éducatif. Un grand merci à nos aînés.



Marie-Dominique Escudero raconte une histoire aux enfants de la maternelle.

Bilinguisme

C'est enfin arrivé à Biriadou! Dès la rentrée de septembre, les enfants, les parents, ont constaté un nouvel aménagement du groupe scolaire. Les enfants de la maternelle peuvent désormais bénéficier d'un enseignement bilingue. Ils sont au nombre de 17. Pour ce faire, Odile CORNU a dû céder sa classe à Maya MILAGE qui assure un demi-poste en langue basque sur Biriadou. La classe de CMI-CM2 a donc déménagé provisoirement dans un bungalow. Cette évolution entraîne une augmentation en matériels (tables, chaises, armoires...), la municipalité a donc investi pour le bien-être de nos chères têtes blondes.

Cantine

Ayant donné toute satisfaction durant l'année scolaire 2003-2004, la municipalité a choisi de reconduire le contrat pour la préparation des repas à la société S.R.A. En effet, suite à la réunion de mai 2005, où tous les parents dont les enfants mangent à la cantine étaient conviés, il ressort que s'il existe des détails ou des petits soucis d'intendance, d'orga-

nisation, de goût, cette société sait se montrer réactive. De plus, il est à noter que le réfectoire a été doté de toiles cirées feutrées sur les tables et que des travaux d'insonorisation ont été effectués par la pose de rideaux aux ouvertures et d'un plafond suspendu en plaques spéciales. Au final, on constate que ces aménagements ont nettement contribué à améliorer le confort sonore lors des repas de midi.

Piscine

Cette année encore, la commune a fait des heureux. Les classes primaires, durant le 1^{er} trimestre, ont bénéficié des cours de natation à la piscine d'Irandatz à Hendaye. Comme les années précédentes, les frais occasionnés, y compris le transport par bus scolaire, sont pris en charge par la municipalité. Cette initiative remporte toujours un vif succès auprès de tous les élèves et des enseignants.

Carnaval

Alors que le village était baigné par un doux soleil, les enfants du groupe scolaire faisaient retentir les tambours confectionnés pour la circonstance par les élèves eux-mêmes. Une véritable tamborada résonnait joyeusement au fronton, après un défilé bien ordonné. Les enfants ont bien mérité les bonbons offerts par la commune en guise de récompense pour leur sensationnelle représentation!

Bravo à toute l'équipe des enseignants et des parents d'élèves pour cet agréable spectacle.



Carnaval est de retour. Vive la tamborada de Biriadou!

Emplois partiels

En raison des mauvaises conditions météo de ce printemps et du début d'automne, deux campagnes de revêtements en emplois partiels (nids-de-poule) auront été nécessaires.

Après consultations, ce sont les entreprises Eurovia, pour la première intervention, et Etcheverria, pour la seconde qui ont été retenues.

Cette dernière, vient d'ailleurs de terminer ses travaux.

En 2006, une nouvelle campagne sera nécessaire avant la saison estivale, mais au fur et à mesure du traitement en enrobés à chaud, de la voirie communale, ces travaux d'entretien devraient être de moins en moins importants, au vu de la qualité et de la solidité du revêtement des autres voies communales.

Fauchage des talus

Comme tous les ans, les épareuses sont intervenues à deux reprises, pour assurer l'entretien des talus et des accotements longeant les chemins de la commune. Pour les voies départementales et nationales, ce sont les services du Conseil général et de l'État qui en ont la charge, et qui s'en occupent régulièrement.

Voirie annuelle

Le programme de voirie 2004-2005 a été réalisé par l'entreprise Eurovia, adjudicataire du marché (voir bulletin 2004):

- Chemin de Preotchobaita: réfection totale, reprofilage, parkings
- Quartiers Erramuntegui, Gaztainaldea, Aruntz, Martingoity: création de refuges et travaux d'assainissement eaux pluviales.
- Installation de panneaux de signalisation pour régler les sens prioritaires de circulation, et autres indications.
- Création de ralentisseurs en enrobés à chaud, et traitement des plus anciens.
- Élargissement partiel de rive du chemin d'Aruntz, avec confortement de talus en enrochements.
- Peinture de la rive du chemin de Lizarlan, sur la partie revêtue pour une meilleure localisation du bord de chaussée.

Une campagne de revêtement en enrobés à chaud a également été réalisée, sur les routes suivantes:

- Chemin de Préotcho-baïta;
- Chemin de Larretcheko-borda;
- Chemin de Maritxu;
- Chemin du Réservoir;
- Chemin de Martiruntzénia.

Ce revêtement de qualité n'est appliqué que sur les routes où les réseaux d'assainissement ont été réalisés et sur lesquelles il ne devrait plus y avoir, en principe, de tranchées à faire avant plusieurs années.

Le chemin de Gastagnalde n'a lui reçu qu'un revêtement bi-couche (émulsion de bitume et gravillons ophitiques) car, justement, des travaux d'assainissement collectif sont prévus pour le premier trimestre 2006, et la chaussée sera, à cette occasion, très sollicitée.

Le chemin de la Forêt a été traité par un revêtement E.C.F. (Enrobé Coulé à Froid), sur la section comprise entre le carrefour de la route départementale et la maison Agerreko-borda.

Au-delà et jusqu'à la maison Arrupia, des travaux d'assainissement sont également prévus en début d'année 2006.

Ce revêtement, très résistant, à base de fibres, s'applique sur des chaussées en bon état, ayant un revêtement "vieillissant", ce qui était le cas.



Réfection de chaussée, chemin de Préotcho-baïta.



Enrobés coulés à froid chemin de la Forêt.

Divers

L'éboulement du chemin de la forêt, près de l'aire d'Onchista, a été repris par l'Entreprise Bertière, d'Hendaye, pour le compte du Syndicat intercommunal, des entreprises et du bureau d'étude de l'opération des forages d'eau potable d'Ondibarre.

2006

Pour l'année à venir, nous réaliserons une nouvelle campagne d'enrobés à chaud, dans les quartiers où les travaux d'assainissement et d'éclairage public souterrain sont terminés :

- Lotissement Hego-Alde;
- Chemin d'Erramuntegui;
- Quartier Garlatz (partie);
- Chemin de Moulintegui.

démolir le mur en pierre existant, à élargir la voie sur 1,50 m à 2 m sur toute la longueur, et reconstruire le mur à l'identique à la nouvelle limite.

Cet aménagement facilitera, outre le croisement des voitures et camions, de plus en plus nombreux, l'accès au quartier Agerria, très difficile aujourd'hui.

Divers :

Quelques travaux divers sont également prévus :

- Création d'un ralentisseur en enrobé sur le chemin de Martiruntzenia, où malgré les panneaux de limitation de vitesse, la circulation est beaucoup trop rapide, surtout depuis la réalisation du revêtement en enrobés à chaud.
- Mise en place de panneaux d'information des festivités.
- L'élagage des arbres surplombant les lignes électriques ou téléphoniques, longeant les chemins communaux, sera réalisé par la commune, au droit des parcelles communales. Il sera demandé aux propriétaires des autres parcelles, dans le même cas, de bien vouloir procéder à l'élagage, chacun sur la partie le concernant, conformément à la réglementation en vigueur, à savoir :

Le Code de la Voirie routière précise que *"les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite du domaine public, et à une hauteur maximale de 2 mètres"*.

En présence de lignes EDF, toute plantation doit être au minimum à 3 mètres d'un pylône ou d'une ligne électrique qui longe la voie publique.

Les services d'EDF et de France Télécom n'assurent plus cet entretien.

- La rénovation complète des toilettes publiques du bourg, a été entreprise, pour permettre l'accès aux personnes handicapées (un emplacement de stationnement leur a également été réservé au droit de ces toilettes). Des entreprises locales ont été retenues, après consultation, pour la réalisation de ces travaux qui devraient être terminés au début du mois de février.



Amélioration chemin de Garlatz et création de stationnement.

D'autre part, nous devrions cette année également procéder, en tout cas commencer, l'élargissement du chemin d'Aruntz sur la partie allant du carrefour de la maison Mouniort à la maison Mouniort Berri.

Pour cette opération nous avons dû faire appel, une nouvelle fois, aux riverains du chemin, propriétaires des terrains nécessaires à l'élargissement. Nous remercions ici Gabriel ZUBIALDE, pour son aide et sa compréhension pour une vente à l'amiable. Ces travaux consisteront à

Assainissement collectif

Les travaux d'assainissement collectif des quartiers Erramuntegui, Hego-Alde, Moulintegui se sont achevés courant premier trimestre 2005. Leur réalisation a été plus longue que prévu en raison de la présence de grandes quantités de rochers.

Les derniers secteurs pouvant être raccordés au réseau public, le seront avant la saison touristique.

Après consultation, le cabinet Ingéau, de Bayonne, a été retenu pour l'étude et la conception des projets de chaque quartier.

Cette phase terminée, nous avons organisé des réunions de concertation avec les riverains intéressés, quartier par quartier.

Après accord de chacun, pour les servitudes de passage nécessaires et la proposition d'une offre de concours, nous avons lancé l'appel d'offres pour la réalisation des travaux.

C'est le groupement d'entreprises SOGEA/SOBATP qui a présenté l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse, et qui a donc été retenu.

Les marchés ont été signés le 8 novembre 2005. Les travaux devraient démarrer vers le début du mois de février.

Les quartiers concernés sont :

- Raccordement du quartier Iparraguer au réseau existant sur la route de Courlécou, (pour ce secteur, les travaux seront coordonnés avec le chantier des ASF qui procèdent au renforcement de l'ouvrage métallique qui passe sous l'autoroute, et dans lequel la canalisation projetée doit passer).
- La poursuite du réseau communal arrêté à hauteur du Presbytère jusqu'à la maison Mouniort. (Ce secteur sera réalisé après les travaux du tunnel ASF, afin de maintenir la circulation pour les habitants des quartiers Gastagnalde, Aruntz, Agerria, Martingoïti).
- La continuité du réseau de Moulintegui jusqu'aux maisons du secteur de Mahasti, en passant par la prairie de Gouttibaita, au quartier GARLATZ.
- Le quartier Agerria, de la maison Sargardichar, jusqu'au droit de la maison Gastagnalde. Pour cette zone, un poste de relèvement sera installé au point le



Travaux d'assainissement au quartier Erramuntegui.

plus bas du tracé, c'est-à-dire au pied de la rampe du chemin de Gastagnalde. Deux pompes refouleront jusqu'au réseau existant sur le chemin d'Aruntz aux abords de la Maison Mouniort Berri.

- Le quartier du chemin de la Forêt, de la maison Arrupia jusqu'au pied de la maison Errekaldia, où sera installé un autre poste de refoulement qui renverra les effluents vers le réseau existant au carrefour de la route départementale. Pour cela nous utiliserons la canalisation que nous avons posée dans la tranchée, réalisée par le syndicat intercommunal, lors de la pose des canalisations de raccordement des forages d'Ondibarre à la station de traitement.

Deux maisons du quartier Etcheverry seront également raccordées à cette occasion.

Après la réalisation de ces derniers travaux d'assainissement, nous devrions être à environ 95 % de la population raccordée au réseau public, ce qui est assez exceptionnel pour une commune de la taille de BIRIATOU. Seules, les maisons les plus isolées, une trentaine, ne seront pas raccordées et vont bénéficier du contrat SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Assainissement autonome

Le bureau d'études Saunier Techna, chargé du diagnostic de l'assainissement autonome concernant les maisons non raccordées à l'assainissement collectif, a terminé son travail.

Après visite de toutes les propriétés ne pouvant être raccordées à l'assainissement collectif, ils ont établi un rapport détaillé pour chaque cas, avec analyse de l'état actuel, en donnant leur avis sur les risques éventuels causés par les fosses septiques les moins satisfaisantes. Une copie de cette analyse sera remise à chacun des propriétaires concernés lors d'une réunion d'information que nous tiendrons, dans le courant du premier trimestre, afin que les mises en conformité soient engagées.

Eaux pluviales

Suite aux inondations du mois d'août 2002, nous avons décidé d'engager une étude hydraulique sur l'ensemble du territoire communal.

Cette étude a été confiée au cabinet Ingéau. Celle-ci fait apparaître plusieurs "points noirs", aux endroits précis où nous avons observé des débordements, lors de la dite précipitation :

- au droit du vivier, chemin de Martingöiti ;
- au quartier Askenia ;
- dans le secteur de la maison Agerberri.

Il conviendra de réaliser des bassins de retenue, à ces points spécifiques, équipés de régulateurs de débit, afin de retenir les eaux lors de grandes pluies et ainsi maîtriser l'évacuation par un débit constant, sans conséquences en aval.

La compétence de gestion des eaux pluviales étant désormais à la charge de la Communauté de Communes, nous demanderons la réalisation de ces bassins dans les meilleurs délais possibles.

EAU POTABLE

Travaux d'amélioration du réseau

Suite à la consultation que nous avons lancée pour la remise en état partielle du réseau de distribution d'eau, la Société Lyonnaise des Eaux France a été retenue,

pour leur réalisation, et notamment :

- la remise aux normes des poteaux d'incendie ;
- le remplacement de 200m de canalisation fonte en très mauvais état, d'amenée d'eau du captage de la source au réservoir du bourg.
- le nettoyage et la remise en état des postes de relèvement de Mankarroa, du secteur de l'auto-route, d'Askenia.
- Il était également prévu d'installer un poteau d'incendie au droit de la maison Aruntz, dans ce quartier qui a vu plusieurs nouvelles constructions ces dernières

années. La Lyonnaise avait entamé ces travaux, mais il s'est avéré que la section du tuyau était inférieure à celle définie sur les plans en notre possession. Il est impossible d'alimenter un poteau d'incendie sur une canalisation de diamètre sous-dimensionné, pour une question de débit.

Il va donc falloir renouveler le réseau principal depuis le poteau précédent, c'est-à-dire sur environ 280 mètres. Les pompes du surpresseur d'Aruntz seront également remplacées par un modèle plus puissant.

La gestion du réseau d'eau potable est aussi, désormais, une compétence de la nouvelle Communauté de Communes. Nous ferons le maximum pour que ces travaux soient pris en compte, au plus vite.

Prochamment, dans le cadre du marché en cours, la Lyonnaise des Eaux, procédera à la mise en place d'un système d'automatisation du remplissage du réservoir du bourg en cas de manque de débit de notre source. À l'aide d'un flotteur installé dans le réservoir, dès que le niveau minimum n'est plus assuré par le débit de la source, un déclenchement des pompes situées à l'usine d'Onchista se fera automatiquement pour assurer le maintien permanent d'un niveau suffisant..



Mise en place de la nouvelle canalisation d'eau vers le réservoir.

DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte

Aujourd'hui tous les quartiers sont pourvus de containers pour les déchets ménagers et de containers pour le tri sélectif.

Dernièrement, nous en avons installé deux supplémentaires au niveau de la nationale III, au bas du chemin de Hézou, et prochainement, deux autres seront mis au quartier Mankarroa, au niveau de CBA matériaux.

Il est à noter qu'une grande majorité d'entre vous a pris la bonne habitude de mettre son sac de déchets au bon moment, dans le bon container. C'est bien; par contre, certains laissent encore leurs sacs en bord du chemin, ou se trompent de container. Nous comptons sur le sens civique de tous pour faciliter le travail du service de ramassage.

AMÉNAGEMENTS

Éboulement Mankarroa

Au quartier Mankarroa, un éboulement s'est produit au mois de mai, entraînant des débris jusque sur la route nationale et occasionnant en même temps des dégâts à un véhicule stationné en contrebas de la falaise, en bordure de chaussée.

Nous avons immédiatement fait appel à une entreprise spécialisée en travaux de déroctages acrobatiques. Pour un nettoyage "manuel" de la paroi, en faisant chuter les éléments dangereux et instables à l'aplomb de la falaise.

Ensuite, tous les blocs ont été chargés et évacués en décharge.

Des subventions ont été sollicitées pour assurer des renforcements ponctuels. En fin d'année, nous avons reçu une réponse négative malgré les promesses faites. Nous redéposerons un dossier dès 2006.

Éclairage public

Avec le concours du syndicat d'électrification, nous avons poursuivi notre équipement d'éclairage public des quartiers:

- la route de Garlatz (partielle);
- le chemin de Preotchobaïta;



Déroctage de blocs à Mankarroa.

- le chemin de Maritxu;
- le chemin de Moulintegui;
- le virage maison Errekaldia, au chemin de la Forêt;
- le chemin de Martiaruntzenia;
- le chemin de Courlécou, au droit de l'entreprise DESJOURS.

Ces travaux sont actuellement en cours de réalisation et seront vraisemblablement terminés début février.

Cimetière

Le Tribunal Administratif a, lors d'une décision du 1^{er} mars, arrêté le prix d'acquisition du terrain. Les propriétaires n'ont pas fait appel et la commune a versé l'intégralité de la somme. Le terrain est donc propriété communale.



Les élus, en visite au cimetière paysager d'Ainhoa.

Avant d'engager les travaux d'aménagement, une délégation d'élus a visité plusieurs cimetières paysagers d'autres communes. C'est une conception différente d'un cimetière

comme le nôtre, mais c'est vraiment une grande qualité d'intégration dans le site.

Une étude sera engagée et nous tiendrons une réunion publique pour présenter le projet avant démarrage de travaux.

Travaux mairie

La nécessité de mieux recevoir les administrés, les besoins de classements des archives, de restructuration de l'espace de travail des agents administratifs de la commune et de salle de réunions des élus, ont amené la municipalité à lancer une étude portant sur le réaménagement de la mairie.

Les sondages préalables, qui ont été effectués pour l'occasion, ont révélé des plafonds et planchers détériorés par le temps et la vrillette, amenant un manque de solidité important des structures en bois, le traitement par élimination des vermines découvertes ne permettant pas aux planchers de retrouver une solidité nécessaire. Pour cette raison, il a dû être envisagé des travaux plus conséquents qu'initialement prévu.

Des subventions nous ont été accordées par l'État, au titre de la DGE, le Conseil général ainsi qu'une part de réserve parlementaire grâce à notre

député Daniel POULOU, celles-ci nous permettront de réduire l'impact sur le coût direct supporté par les administrés de la commune.

La mairie n'a pas bénéficié de travaux importants depuis 1991, c'est M. Alain HOARAU, architecte, qui a été chargé de cette rénovation indispensable. Les travaux faisant suite à un appel d'offres commenceront mi-février 2006, pour une durée d'environ quatre mois. Durant cette période une partie des services de la mairie sera transférée à l'ancienne maison des religieuses qui se trouve juste en face. Nous voulons ici remercier M. le Curé et l'abbé Michel CARRICART pour cette mise à disposition.

Taxi

Depuis un an déjà, la commune dispose d'un service de Taxi (Taxi kaké 060976 1547 ou 0800 30 72 66) avec son stationnement devant l'école.

Un service complémentaire est à l'étude avec une possibilité de rotation hebdomadaire à heure fixe. Aussi nous vous invitons à nous faire part de vos besoins en matière de déplacement, courses, etc.

Toilettes publiques

À l'initiative du député Daniel POULOU, les communes ont été consultées pour l'attribution d'une aide sur la réserve parlementaire au profit des projets favorisant l'intégration des handicapés. La commune souhaitait, depuis longtemps, adapter les toilettes publiques du parking en centre bourg aux visiteurs handicapés. Notre projet a été retenu et bénéficie d'une subvention forfaitaire de 3000 euros. Les travaux sont en cours de réalisation.



Transformation des toilettes publiques.

Élargissement

La période de négociation et d'études a été déclarée terminée par le préfet lors du dernier comité de pilotage, organisé en sous-préfecture, le vendredi 28 octobre. À cette occasion, les représentants des ASF ont fait le point des différentes études, de l'état d'avancement des négociations en matière d'acquisitions. Ils ont également communiqué le dernier planning prévisionnel des différentes étapes à venir. Voici ce planning :

• <i>Instruction des dossiers</i>	<i>novembre 2005 à avril 2006</i>
• <i>Enquête publique</i>	<i>2^e trimestre 2006</i>
• <i>Déclaration d'utilité publique</i>	<i>fin 2006</i>
• <i>Acquisitions foncières</i>	<i>2006 à 2007</i>
• <i>Travaux préparatoires</i>	<i>début 2007</i>
• <i>Travaux Biarritz-Bayonne nord</i>	<i>2007 à 2011</i>
• <i>Travaux Biriadou-St-Jean-de-Luz</i>	<i>2007 à 2011</i>
• <i>Travaux St-Jean-de-Luz-Biarritz</i>	<i>2011 à 2014</i>
• <i>Travaux Bayonne nord-Ondres</i>	<i>2011 à 2014</i>

L'objectif de mise en service de l'ensemble de la section Biriadou-Ondres est fixé à l'été 2014.

Concernant les travaux proprement dits, les ASF ont déclaré vouloir les engager, simultanément, par les deux extrémités Bayonne Nord et Biriadou. Précédemment, il était envisagé de commencer à Bayonne et de terminer en forme linéaire et continue sur Biriadou environ dix ans après.

Ce changement de phasage a pour conséquence de voir les travaux sur Biriadou dès le début, c'est-à-dire en 2007.

Tout n'est pas terminé, nous continuerons à suivre ce dossier de très près.

En matière de protections phoniques, des résultats très significatifs ont été obtenus. La dernière étude ASF a été très globalement validée par un bureau d'études spécialisé désigné par les différentes communes traversées. Cette initiative qui a été retenue sur proposition du maire de notre commune a été saluée de tous.

À l'issue du Comité de pilotage une conférence de presse a été donnée sur l'ensemble du dossier avant ouverture de l'enquête publique. Celle-ci va donc démarrer courant deuxième trimestre 2006.



Péage

Le dossier n'a pas beaucoup avancé. Les ASF sont toujours en attente d'une signature, de délimitation de zone, que doit donner le Gouvernement central de Madrid.

Après l'obtention de cette signature, le démarrage des travaux n'est pas envisageable avant au minimum un an car le dossier devra d'abord passer par une enquête publique.

*Conférence de presse
en sous-préfecture
avec, de droite
à gauche :
le sous-préfet,
le directeur des ASF,
le préfet,
et le maire
de Biriadou.*

Dans le dernier bulletin municipal de l'année 2004, différents contentieux engagés contre la commune ont été présentés. Nous avons pris l'engagement de faire le point de leur évolution. Prenons donc le même ordre de présentation.

I - Expropriation

- **Affaire Pourtau, logements** – Le jugement a été rendu, le prix accordé est compatible avec la référence d'un terrain pour logements sociaux. Les propriétaires ont fait appel (voir la rubrique logements sociaux).
- **Affaire Rivera, cimetière** – L'affaire est terminée.

II - Urbanisme

- **Affaire Zubialde Pierre, permis de construire** – Le dossier en appel n'a pas été jugé. En première instance, à Pau, la commune avait eu gain de cause.
- **Affaires Aprendisteguy François, demandes d'annulation d'autorisation de bâtir** – Les deux recours ont été rejetés par le Tribunal, les décisions de la commune ont été confirmées. L'appel n'a pas eu lieu, donc les deux dossiers sont terminés.
- **Affaire Artola Jacques, permis de construire et régime indemnitaire** – Les deux dossiers viennent d'être jugés le 17 janvier 2006, le Tribunal Administratif a rejeté ces recours donnant raison à la commune.

III - Divers

- **Affaire Andueza Raymond, référé Gazoduc** – La demande a été rejetée. Un nouveau recours au fond a été engagé par M. Andueza, nous n'avons aucune suite pour l'instant au dossier.

IV - Plan Local d'Urbanisme

- **Affaire Artola Jacques** – La demande a été rejetée. Il a fait appel, le dossier est donc au Tribunal d'Appel de Bordeaux.
- **Affaire Pourtau** – recours rejeté. Ils n'ont pas fait appel donc dossier terminé.
- **Affaire Zubialde Pierre** – Le recours contre le refus d'ouverture à la construction de trois de ses terrains a été rejeté, donc la décision de la commune confirmée. Il a fait appel, le dossier est au Tribunal d'Appel de Bordeaux.

Concernant une demande de classement d'une partie de la parcelle AI 85 – (600 m²), dont est propriétaire David TERRISSE son petit fils, le Tribunal a considéré que le classement retenu par la commune zone Ai n'était pas justifié car la parcelle n'est pas exploitée. La demande a donc été suivie par le Tribunal. Il faut savoir que ce classement avait été décidé par la commune à la demande du petit-fils au cours de l'enquête publique.

- **Affaire Gaztelumendi Catherine** – Recours rejeté par le Tribunal. Décision communale validée. Pas d'Appel, dossier terminé.

V - Nouvelles affaires

- **Affaire Artola Jacques**
Recours: Annulation du refus de permis de construire opposé par la commune pour la transformation du vivier de "Chagardichar" en deux appartements

Défense:

- 1) Zone inondable, différentes preuves ont été données et la toute récente étude hydraulique a confirmé cet état de fait.
- 2) Impossibilité de réaliser un assainissement autonome par manque de surface et en raison de la proximité d'un ruisseau.

- **Affaire Zubialde Pierre, remblaiement pisciculture**

Recours: M. ZUBIALDE a demandé à la commune une autorisation de circuler, chemin de la Forêt pour des camions de plus de 5 tonnes pour le comblement de ses bassins de pisciculture.

Défense: La commune n'a pas délivré cette autorisation de circuler puisqu'il n'apparaît à aucun moment qu'une autorisation préfectorale de comblement ait été donnée. La seule obligation est celle d'une remise en état, ce qui n'est pas la même chose. De plus les services de l'État sont opposés au comblement des bassins pour risque de pollution des eaux souterraines des forages d'Onchista.

En tout état de cause, la commune n'est pas disposée à ouvrir à la circulation le chemin de la forêt pour une telle opération dont les conséquences négatives seraient très importantes, sur une longue période, pour les riverains et les utilisateurs de cette route.

Récapitulatif des dossiers en cours pour 2006

- **Andueza Raymond:**
1 dossier en cours
- **Artola Jacques:**
4 dossiers,
dont 1 en appel
- **Pourtau consorts:**
1 dossier en appel
- **Zubialde Pierre:**
3 dossiers,
dont 2 en appel

TOTAL :
9 DOSSIERS
EN COURS

Quelques observations :

Certains dossiers sont terminés, d'autres sont en appel. En 2004 douze affaires étaient en cours, toutes ont été jugées courant 2005 et toutes en faveur de la commune, ce qui prouve que les décisions prises par la municipalité sont tout à fait justes.

Il n'en reste que (!) neuf dont deux nouvelles et les autres en attente de jugement d'appel.

À suivre...

LOGEMENT

Logements sociaux

“Ithuri Xilo”

Par décision du 1^{er} mars 2005, le Tribunal Administratif de Pau a arrêté le prix d'acquisition à 28€ le m² + 3,25€ d'indemnités, soit au total **31,25€**. Le prix demandé par les propriétaires était de **210€/m²** (150 + 60).

Les propriétaires ont fait appel de la décision auprès du Tribunal d'Appel de Pau. L'audience s'est tenue le 8 décembre et la décision sera connue le 9 février 2006.

Après paiement et consignation, la commune a pris possession des lieux et les travaux ont pu démarrer.



Pose de la première pierre de la résidence Ithuri Xilo, en présence de personnalités.

La pose de la première pierre a eu lieu le 14 novembre 2005, dans le cadre des

fêtes patronales. De très nombreuses personnalités y ont participé, et notamment le préfet, le sous-préfet, le président du Conseil général, le député-conseiller général, le vice-président du Conseil régional, de nombreux maires voisins et la présidente du COL.

Dans son discours, le préfet a déclaré que Biriadou a été la première commune du département à avoir engagé une expropriation pour construire du logement social. Il a adressé à la municipalité ses félicitations pour “le courage politique d'avoir apporté la démonstration de ce qu'il fallait faire pour répondre au problème actuel de l'immobilier”.

Les travaux sont engagés, la livraison des deux collectifs est prévue courant novembre 2006.

Seconde opération

En 2005 nous n'aurons pas abouti à un accord de négociation avec le propriétaire malgré de nombreuses rencontres et des propositions tout à fait objectives. Une dernière tentative sera initiée début d'année 2006, et dans le cas d'un désaccord, une procédure d'expropriation sera, là aussi, engagée. Ce n'est vraiment pas la solution qui est privilégiée par la commune.



Installation de chantier des logements sociaux.

ENVIRONNEMENT

Natura 2000

Une commission de réflexion a été mise en place pour le territoire Choldocogagna-La Rhune qui concerne les communes de Ascaïn, Biriadou, Sare et Urrugne. Jean-François ETCHEPARE, technicien de l'O.N.F., a été désigné par le sous-préfet pour animer cette réflexion.

Quatre commissions ont été désignées:

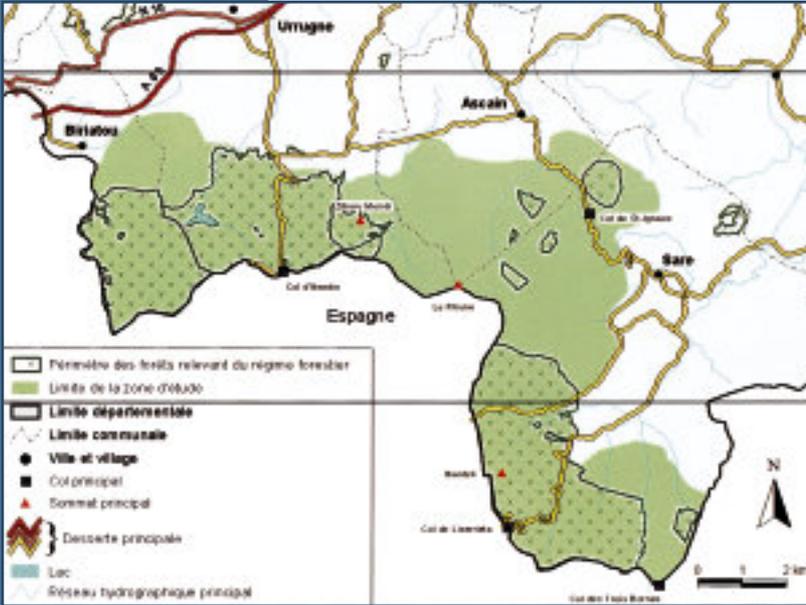
- La Forêt;
- L'activité économique;
- L'agro-pastoralisme;
- Le tourisme et le loisir.

Chacune de ces commissions est présidée par l'un des maires desdites communes, et de nombreuses administrées en sont membres.

Plusieurs réunions se sont déjà déroulées sur ces communes. Une visite sur le terrain a été organisée à Sare le 15 décembre pour voir ce qui peut être fait en

Réunion publique sur le programme Natura 2000.





renouvellement de forêt, amélioration de pacage et autres, tout en conservant les endroits humides et habitats des espèces à conserver. Vingt-cinq personnes étaient présentes dont des éleveurs, des chasseurs, l'ONF et les représentants des communes. Chacun a pu s'exprimer pour voir au plus près les besoins et habitudes d'utilisation de la montagne. D'autres réunions se feront sur le terrain dans des endroits différents pour évaluer les besoins de chacun et essayer de concilier tous les usagers.

Plantation

Une plantation de divers arbres a été faite, dans le prolongement des zones déjà boisées, le 18 février 2005 avec les enfants de l'école dans une très bonne ambiance sous le soleil. Tout le monde s'est activé pour une bonne mise en place des plants et tuteurs sous la conduite du garde forestier, des enseignantes et des chasseurs. L'ensemble des trois plantations faites en 2003-2004 et 2005 ont bien démarré, c'est une bonne réalisation avec environ 950 plants mis en terre. Ces enfants s'en souviendront toute leur vie. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé dans ce travail, et surtout la Société de chasse qui a financé l'ensemble de l'opération.

La pente est raide mais tout le monde s'active à la plantation.



Écobuage

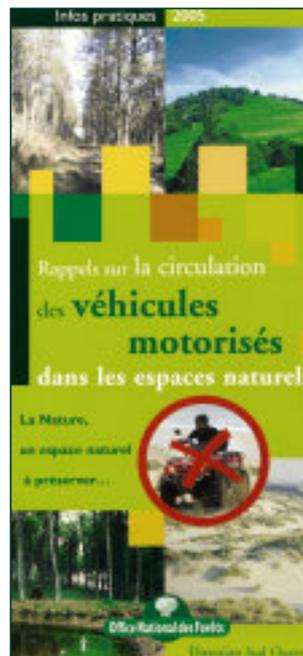
Une commission municipale a été créée afin d'accompagner les personnes qui souhaitent pratiquer un écobuage. La réglementation est disponible en mairie, mais il est rappelé que toute mise à feu, même d'une petite surface, est soumise à autorisation qui doit être déposée en mairie.

Chiens errants

Tout au long de l'année, nos services enregistrent des plaintes concernant des chiens errants sur la commune. Même si votre chien n'est pas réputé dangereux, toute divagation sur la voie publique est interdite. Aussi, nous en appelons au civisme afin que chacun respecte la réglementation pour la bonne entente du voisinage.

Circulation des engins motorisés

Une plaquette d'information a été réalisée par l'ONF à la demande du ministère de l'Écologie et du Développement durable pour rappeler aux élus et au grand public les règles applicables à la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels. Elle sera affichée en mairie et diffusée dans les Offices de tourisme afin que les titulaires de ces véhicules soient respectueux de la règle qui est la même sur toutes les communes forestières voisines.



Panneaux publicitaires

Les propriétaires de terrains, et notamment en bordure de la RN 111, peuvent être sollicités pour l'installation de panneaux publicitaires. Compte tenu de leur

taille, l'autorité publique ne s'impose pas en matière de réglementation. Aussi, il est demandé de ne pas accepter ce type de signalisation, d'autant que la redevance est souvent dérisoire et leur prolifération nuit au respect de l'environnement.

URBANISME

Déclaration de travaux

Certains travaux sont exemptés de permis de construire mais doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration de travaux. Voici quelques exemples :

- Clôtures, modification de toiture, ouverture de fenêtre, piscine non couverte, abri de jardin, garage, balcon, pièce d'habitation supplémentaire pour une superficie n'excédant pas 20 m², changement de couleur de peinture extérieure, etc.

Avant d'entreprendre les travaux, il est conseillé de s'informer, auprès du secrétariat de mairie, pour connaître les démarches à suivre.

Permis de construire

Lorsque les travaux consistent en la réalisation d'un bâtiment ou d'une extension d'une surface hors d'œuvre brute de plus de 20 m², il y a lieu de déposer obligatoirement une demande de permis de construire.

Teintes autorisées

Pour les couleurs autorisées pour les bâtiments à construire ou déjà construits, dont la réfection des peintures est envisagée, il faut impérativement que les murs soient blancs et les volets et menuiseries peints en rouge basque, vert foncé ou marron foncé.

Tous les autres coloris ne sont pas admis.

Il est rappelé ici que tout changement de teinte, mur ou menuiseries extérieures doit faire l'objet d'une déclaration de travaux. C'est une règle d'urbanisme.

Plan Local d'Urbanisme

Au vu des dernières demandes de permis de construire, sur des parcelles non constructibles à ce jour, une révision partielle du PLU sera nécessaire. La date n'est pas arrêtée.

Service instructeur

Actuellement l'instruction des dossiers d'urbanisme est assurée par les services de la DDE à Anglet. Suite à la création de la Communauté de Communes cette compétence sera aussi transférée et l'instruction des dossiers devrait se faire par conventionnement à partir du 1^{er} juin 2006.

Numérisation du cadastre

Pour allier les techniques modernes à la consultation du cadastre, la commune a passé une convention avec le service des Impôts Fonciers. Les mises à jour se feront simplifiées et plus rapides.

E.P.F.L.

La commune vient d'adhérer à l'Établissement Public Foncier Local Pays Basque qui est une structure initié par le département, par le biais de l'Agence d'Urbanisme Adour Pyrénées, en partenariat avec les collectivités locales. Elle est destinée à maîtriser la gestion du foncier en direction, notamment, des opérations de logement.

L'EPFL pourra servir de relais aux communes au niveau des acquisitions foncières en créant des réserves susceptibles d'apporter une réponse aux besoins.

La concrétisation de la Communauté de Communes fait suite à quatre années de travail en commun, sur un territoire identique (sauf Bidart), au niveau de l'étude du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).



Réunion
d'information
sur la future
Communauté
de Communes.

Au cours de l'année 2005, les douze maires se sont réunis une trentaine de fois, les jeudis en mairie d'Urrugne, pour arrêter le règlement, les statuts et les compétences à transférer. Un accord quasi unanime a été trouvé

sur tous ces sujets. Douze communes en font partie: Ahetze-Ainhoa-Arbonne-Ascain-Biriatou-Ciboure-Guéthary-Hendaye-St-Jean-de-Luz-St-Pée-sur-Nivelle-Sare et Urrugne.

Des compétences très précises ont été transférées, le plus significatif nous concernant c'est la gestion désormais de l'Eau et de l'Assainissement par la Communauté. Le produit de la Taxe professionnelle de l'année 2005 nous est acquise d'où l'intérêt pertinent de l'augmentation de notre taxe expliquée dans la note "Info-Finances" du 13 septembre 2004. La moyenne

de la T P U des douze communes est de **13,83 %** alors que notre taux est à **13,95 %**.

Le maire et Jean-Marc FINESTRA sont les délégués titulaires à la Communauté alors que Jean Baptiste LECUONA et Christian MONTAGNE en sont les suppléants.

Le 29 décembre dernier, au cours de l'installation du Conseil Communautaire, notre maire, Michel HIRIART, a été élu président dès le premier tour de scrutin à la majorité des trente-six délégués.

Cette Communauté compte une population permanente de 56 004 habitants sur la base du recensement de 1999.



Le 29 décembre 2005, installation
de la Communauté de Communes en mairie d'Urrugne.

INTERNET

Accès à l'Internet

Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques procède au déploiement du plan haut débit départemental durant l'année 2005. Cela consiste en la création d'un réseau numérique permettant à court terme d'offrir l'Internet au plus grand nombre, autant par les moyens traditionnels (ligne téléphonique), que par les moyens aériens (satellite, hertziens: wifi, wimax, etc.). Il apparaît, au travers des études menées par France Telecom et par le Conseil général, que l'éligibilité à l'ADSL 512 kbt/s ou au reADSL, des administrés de Biriatou se situe à un niveau proche de 100 % (information communiquée par France Telecom) de l'habitat à la fin du premier trimestre 2006. Espérons donc que les délais et les promesses soient

tenus. De plus, le dégroupage total des lignes téléphoniques (choix de l'opérateur téléphonique) sera disponible sous réserve d'éligibilité fin mars 2006. France Telecom s'engage à apporter l'ADSL à tous les administrés qui en feront la demande.

En attendant, chaque administré peut "tester" son éligibilité en allant sur l'Internet et sur le site www.degrouptest.com, il suffit d'y inscrire son numéro de téléphone actuel et son code postal (64700 pour Biriatou) et, en quelques secondes, des informations vous indiqueront s'il y a ou non possibilité immédiate de vous abonner. Il est aussi possible, en téléphonant à l'un des multiples FAI (fournisseurs de services Internet), de faire évaluer l'éligibilité de sa ligne téléphonique.

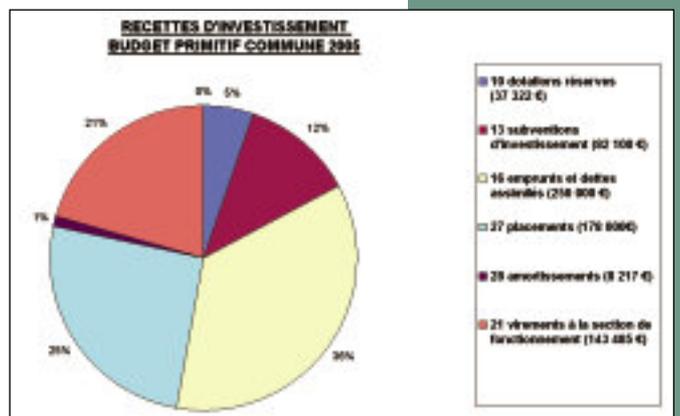
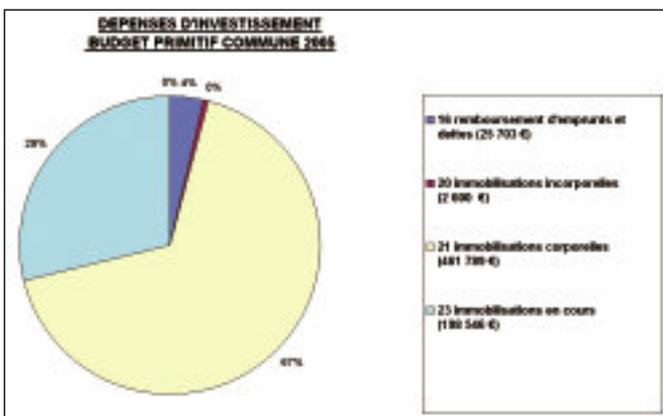
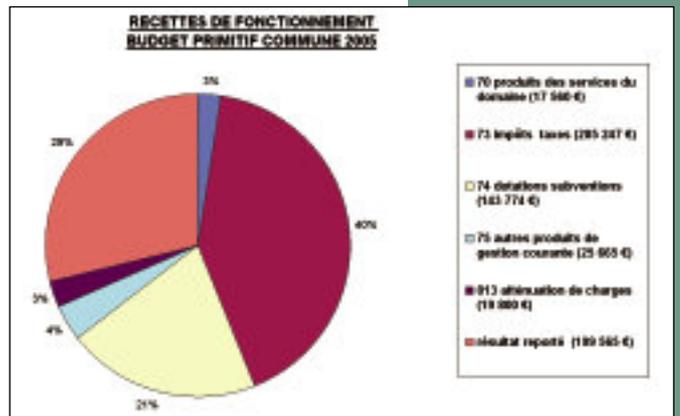
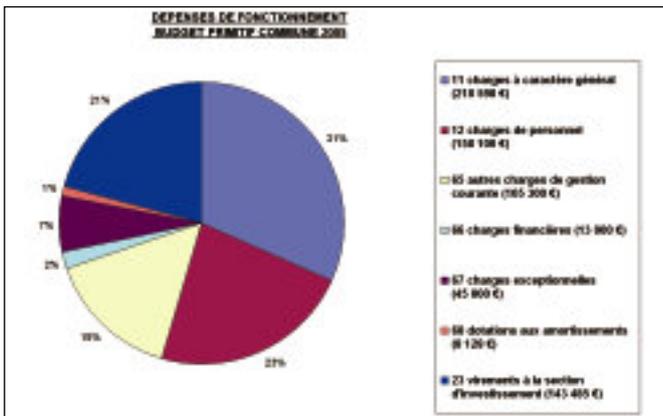
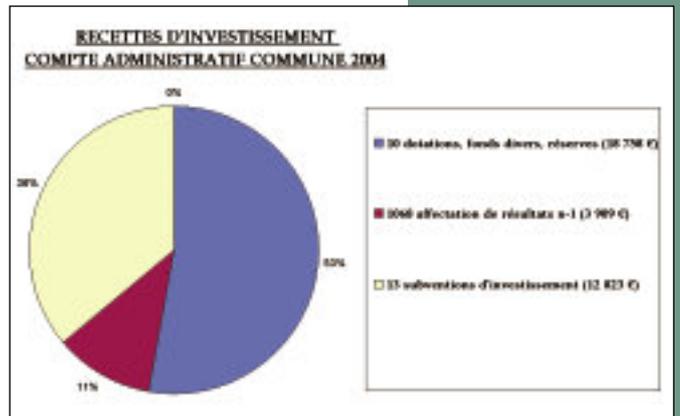
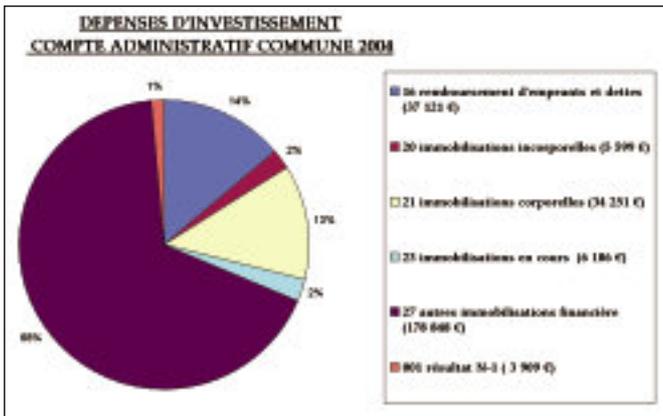
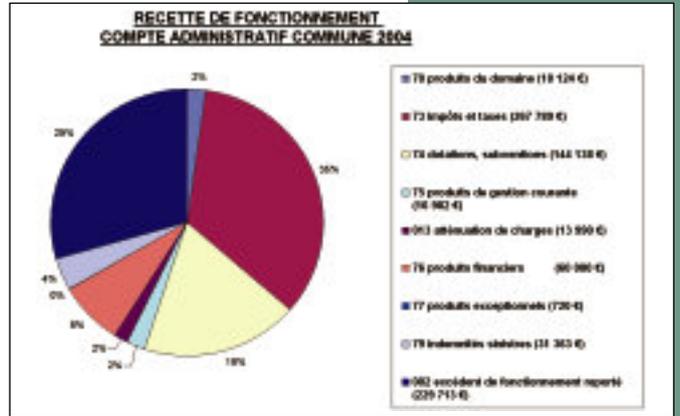
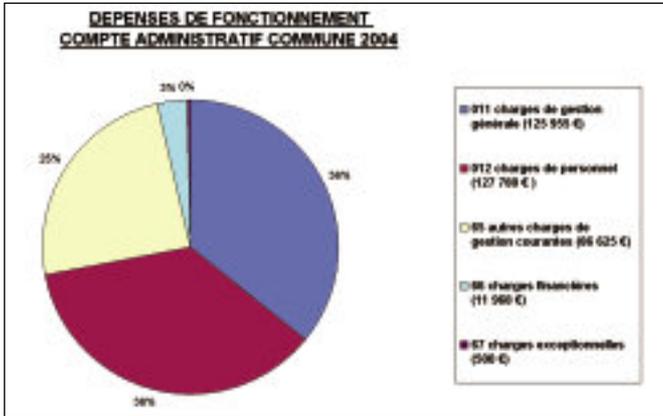
Site communal

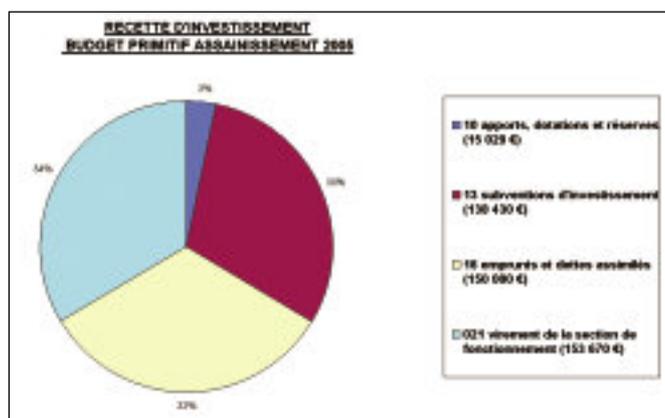
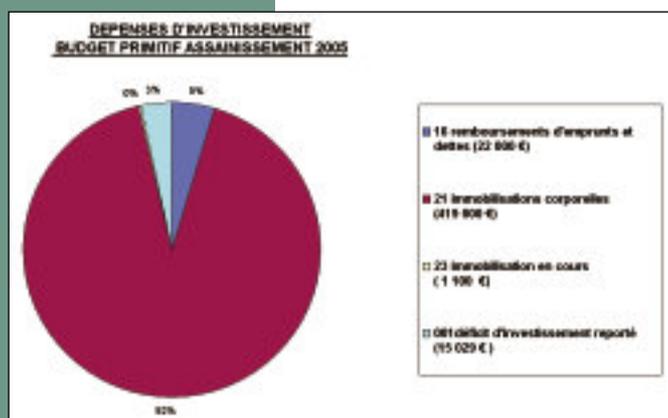
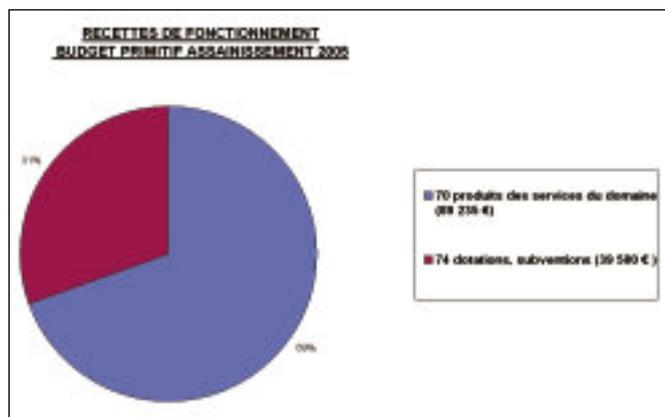
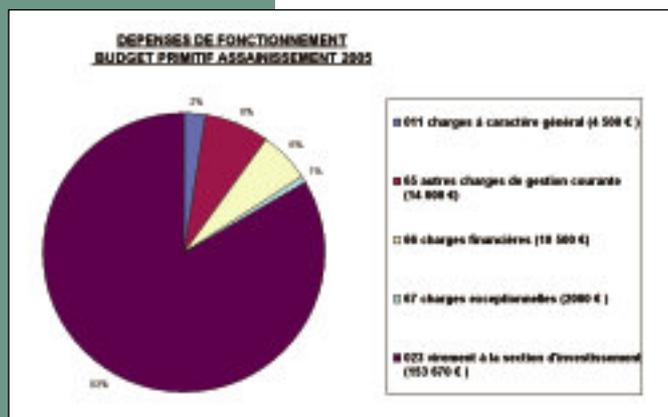
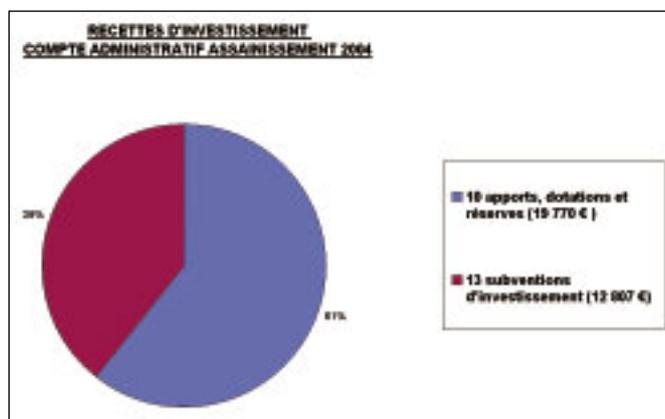
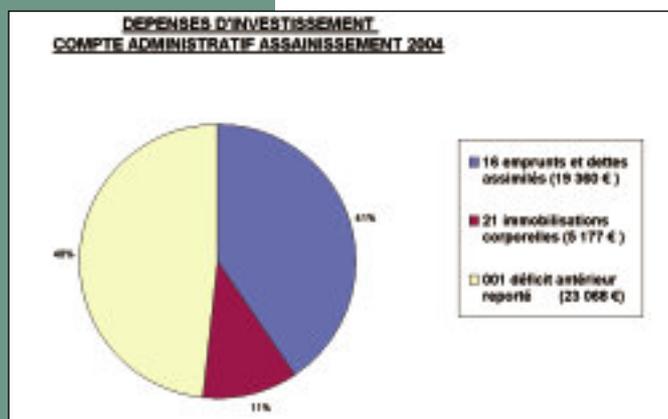
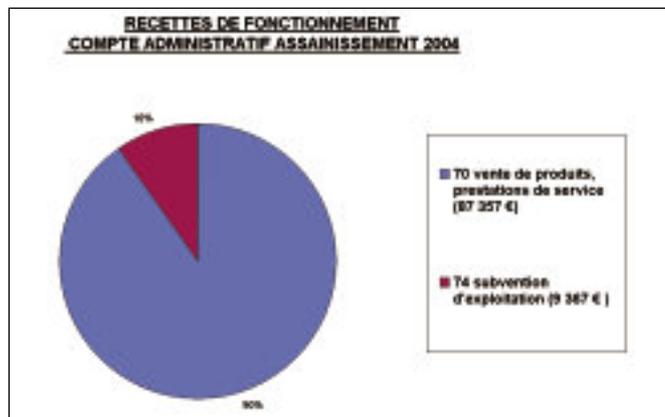
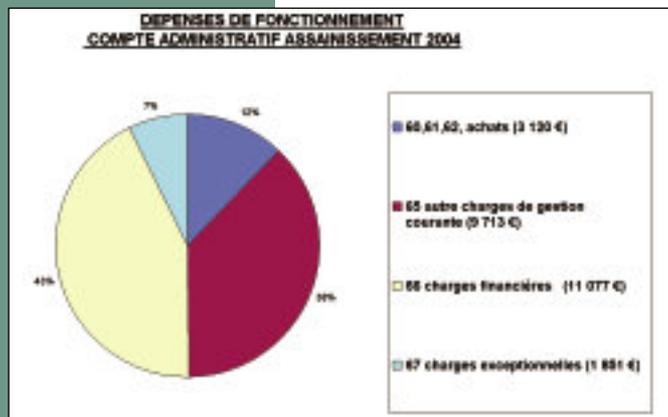
Le site de la commune de Biriatou devrait enfin voir le jour à la fin du premier trimestre 2006. Voici les liens qui vous permettront d'y accéder: www.biriatou.fr ou mairie-biriatou.fr ou encore ville-biriatou.fr, il faut savoir que les sites communaux doivent répondre à des critères de présentation, à une charte de nommage et autant que possible s'appuyer sur des outils "libres" de droit (c'est-à-dire gratuit pour la commune), c'est pour mieux les reconnaître que les sites officiels des communes se terminent toujours par .fr et leur préfixe doit obligatoirement être lenomdelaville ou/et mairie-lenomdelaville ou/et ville-lenomdelaville.

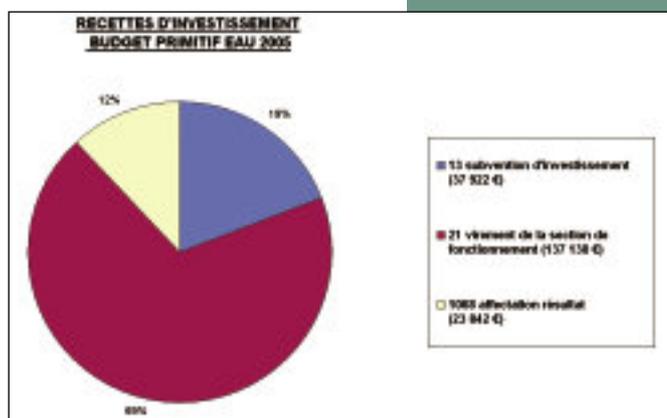
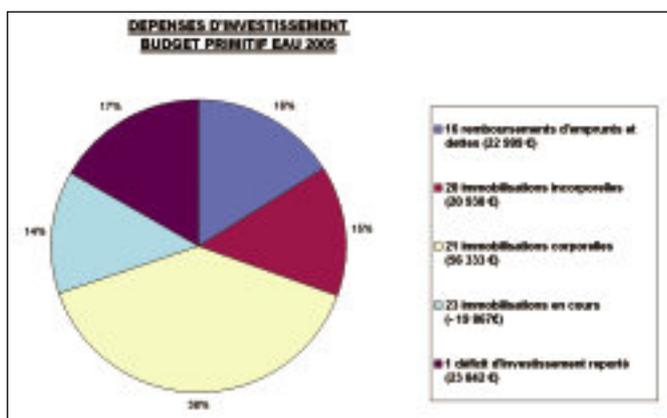
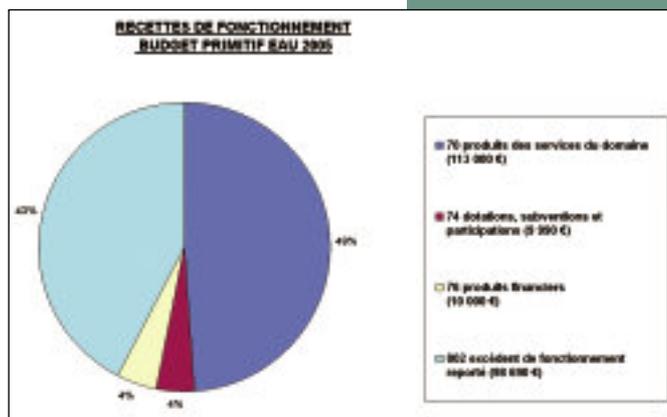
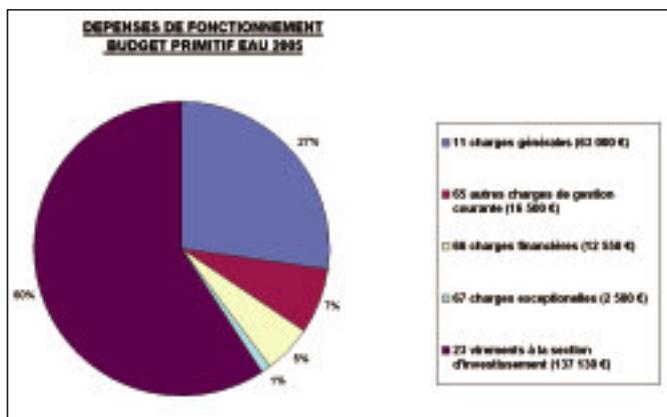
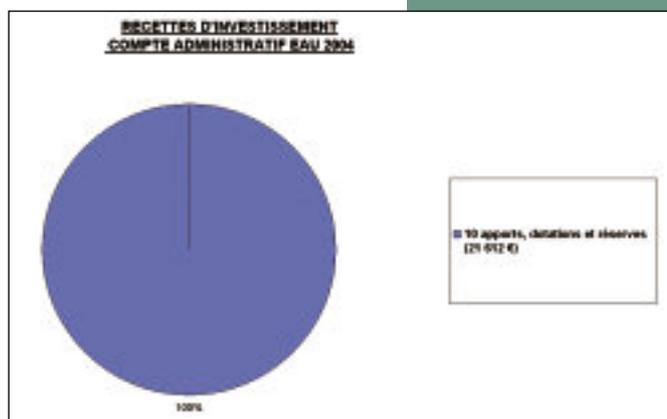
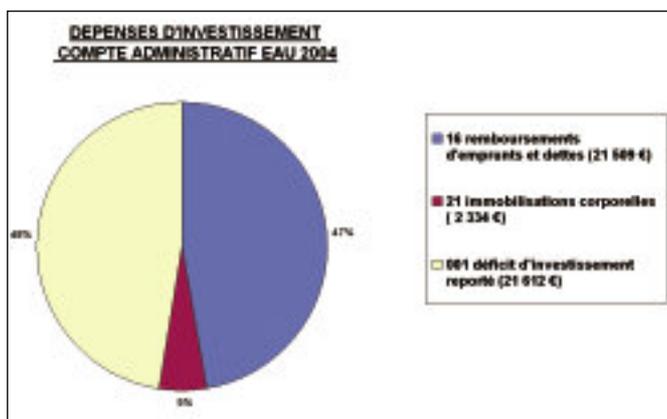
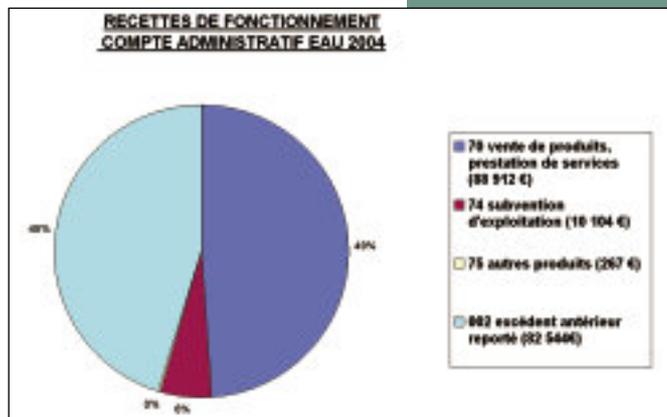
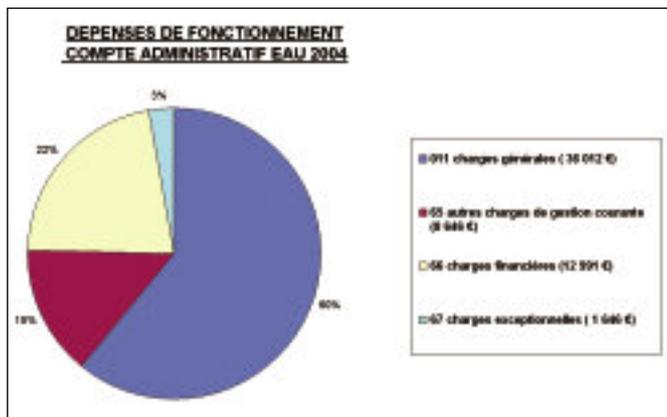
ÉCONOMIE LOCALE

Compte administratif commune 2004

Budget primitif commune 2005

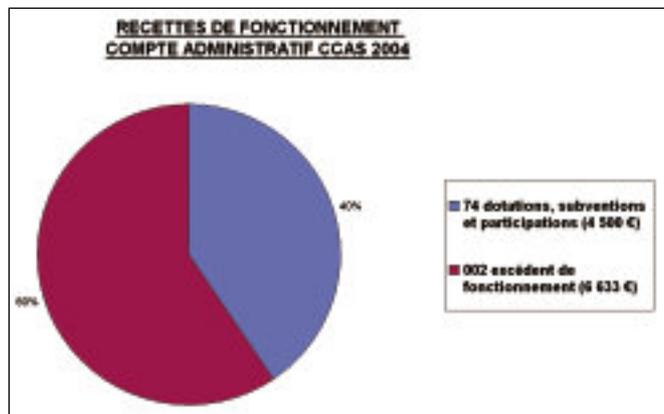
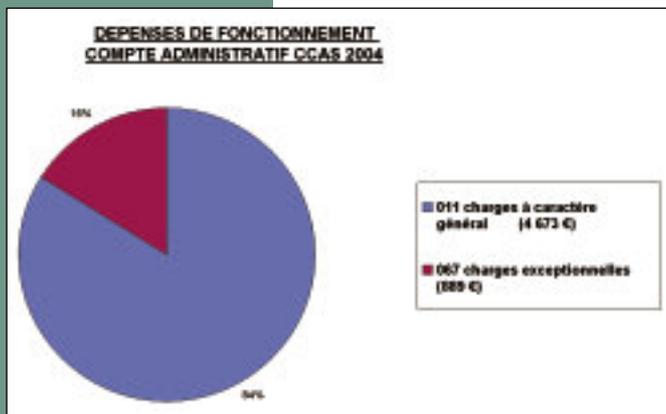






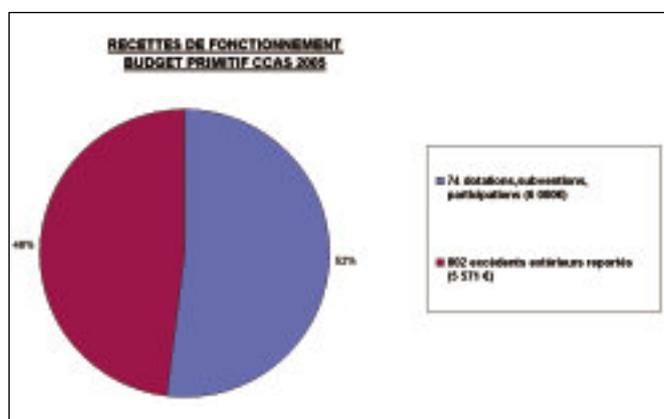
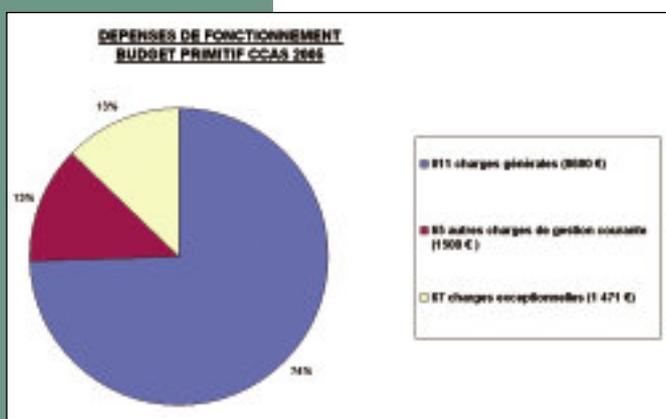
CCAS 2004

Compte administratif



CCAS 2005

Budget primitif



ÉTAT CIVIL 2005

Recensement

Tout citoyen âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile. À la suite de ce recensement les jeunes participent à la journée du citoyen.

Nota: le certificat de recensement et l'attestation de la journée de citoyen sont à conserver; ils vous seront demandés lors des examens, concours, permis de conduire, etc.

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sont reçues toute l'année avec clôture le 31 décembre. Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office par un avis de l'INSEE, mais il est tout de même conseillé de vérifier auprès des services de la mairie si vous êtes bien pris en compte par l'INSEE.

Permanence des Impôts

Comme chaque année, une permanence des Impôts pour l'aide à la déclaration des revenus se tiendra en mairie – la date n'est pas encore fixée. Informez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Naissances

ARTOLA--MARTIJA Nekane.....	28 mars 2005
ARAMBURU Xan.....	2 avril 2005
ZAABOUNE Yanis.....	8 avril 2005
LECUONA--AUGUSTO Elena.....	3 juin 2005
SORHUET Egoitz.....	13 juin 2005
LARRONDO--APRENDISTEGUY Ellande.....	14 septembre 2005
PETAT Ainhoa.....	12 octobre 2005
LAZCANOTEGUY Lluna.....	11 novembre 2005
DAGUERRE Léa.....	2 décembre 2005

Mariages

TRITZ Nicolas et LACALLE Béatriz.....	12 février 2005
PASQUINE Jean et BARBARAND Nathalie.....	23 avril 2005
ROTURIER Mathieu et DEVANNEAUX Aurélie.....	7 mai 2005
PORTIER Philippe et LAMOURET Anne.....	21 mai 2005
ARTETA Y MOSO Unai et ECEIZABARRENA Y RETEGUI Nagore...	28 mai 2005
ERAUSQUIN Y ALZAGA Xabier et ERAÑA SORALUCE Ariana...	13 août 2005
DUPRAT Mathieu et RENAUDEAU Karen.....	20 août 2005
SOUQUE Jean Pierre et ERCILBENGOA Marthe.....	24 septembre 2005

Décès

MARTIJA Thérèse, veuve de Joseph MOUREU (90 ans).....	15 février 2005
GOROSTÉGUY Jean (87 ans).....	11 mars 2005
MARTIJA Jeanne veuve de Gabriel HALZUET (86 ans).....	14 avril 2005
HORTAL CODON Sagrario veuve PARDO (85 ans).....	20 juillet 2005
IRAZOQUI François (66 ans).....	31 août 2005
SEILIEZ Jean Pierre (63 ans).....	15 octobre 2005
LANIESSE Jean (57 ans).....	2 décembre 2005

Personnel communal

La population communale augmente régulièrement et les tâches administratives de la commune se font de plus en plus complexes, une embauche au secrétariat est devenue nécessaire. Un poste de rédacteur territorial a donc été ouvert et Yannick ROMA a été recruté. Après un an de stage avec formation s'il satisfait aux exigences du poste, il sera titularisé. Monique LAFITTE, bénéficiant du nouveau contrat d'accompagnement dans l'emploi, assurera l'accueil pour un contrat d'une durée de deux ans. Cette nouvelle

organisation des services administratifs permet une plus large plage horaire d'ouverture de la mairie au public.

Emplois saisonniers

Comme tous les ans un emploi saisonnier est créé, pour palier au surcroît de travail en entretien général, durant la période estivale. Deux jeunes sont recrutés, chacun pour une durée d'un mois à raison de 20h par semaine. Les candidatures sont à déposer auprès du secrétariat avant le 1^{er} avril.

Mairie

Nouveaux horaires d'accueil au public

- ➔ **Lundi**
9 h à 12 h 30
14 h 30 à 17 h 30
- ➔ **Mardi**
9 h à 12 h 30
14 h 30 à 17 h 30
- ➔ **Mercredi**
9 h à 12 h 30
fermeture l'après-midi
- ➔ **Judi**
9 h à 12 h 30
14 h 30 à 17 h 30
- ➔ **Vendredi**
9 h à 12 h 30
14 h 30 à 17 h 30
- ➔ **Samedi**
9 h à 12 h 30
fermeture l'après-midi

Textes et photos fournis
par les associations

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a organisé quatre manifestations durant l'année 2005.



Les Olympiades
annuelles:
Courlecou et Arruntz
en compétition!

Au cours du mois de mars, profitant de la journée du carnaval labourdin organisé par l'association BETIZU, nous avons poursuivi avec une soirée sur le thème du sport animé par le groupe GAUBELE.

Puis au mois d'août, malgré un temps incertain, Koxetxo GOIKOETXEA et ses partenaires nous ont offert une belle démonstration de force basque sur la place du village, sous les yeux d'un public averti.

Ensuite au mois d'octobre, après 10 ans d'absence nous avons décidé de réorganiser la célèbre course à pied BIRIATU-IBARBIN. Grâce aux 140 coureurs et à un temps magnifique, cette manifestation a remporté un franc succès. De plus à notre grand plaisir, le premier Biriatar (Pascal URRUTY) a terminé à la 6^e place grâce aux nombreux encouragements qu'il a reçus tout au long du parcours.

Pour conclure cette belle journée du 9 octobre nous avons pu assister aux finales du tournoi de main nue organisées par

PILOTAZALEAK. Nous nous réjouissons d'avance de réorganiser cette course le 8 octobre prochain.

Pour conclure l'année, les traditionnelles fêtes de la Saint-Martin ont cette année encore, par la diversité du programme, su attirer en nombre toutes générations confondues, notamment lors des olympiades. En effet au grand plaisir des nombreux spectateurs les vachettes étaient les vedettes de cette 6^e édition.

Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement des fêtes ainsi qu'à tous les Biriatar pour leur générosité.

URTE BERRI ON DENERI

Comité des fêtes

Association des pêcheurs de la Bidassoa

La convention des PYRÉNÉES fixe les modalités de la pêche en BIDASSOA; regroupée autour de deux associations, une française, l'autre espagnole, celles-ci participent à l'animation estivale du fleuve frontière par l'organisation de trois concours de pêche à la truite.

Cette année 2005 a été marquée par une matinée de classe verte pour les écoliers de BIRIATOU; plusieurs ateliers d'initiation tenus par les membres de l'association ont expliqué aux pêcheurs en herbe, les rudiments de la capture de la truite; un bassin avait été spécialement aménagé au lieu-dit ONCHISTA, rendant ainsi cette matinée plus ludique.



Le bilan avant la remise des trophées.

VIE ASSOCIATIVE

Consciente des problèmes de pollution sur la partie internationale du fleuve, l'association exerce un droit de regard sur tous ceux qui, en permanence, viennent l'agresser. Pour ce faire, deux garde-pêche bénévoles "patrouillent" le long des berges du fleuve frontière.

Le 33^e concours international de pêche à la truite en BIDASSOA, organisé par nos amis espagnols d'IRUN, permettra de resserrer un peu plus les liens d'amitié qui unissent les pêcheurs des deux rives de la BIDASSOA.

Pêcheurs Bidassoa

de la commune, un point important pour la répression contre le braconnage.

Malheureusement, l'année s'est terminée par le décès de M. Pantxo IRAZOQUI – Président Fondateur de la Société de Chasse. Toujours disponible au service des autres et de la chasse, Pantxo a toujours su défendre les intérêts de Biriato et lutter contre les égoïsmes pour le bien commun.

Que sa famille soit remerciée pour tout le temps qu'il a su nous consacrer.

Société de chasse

Société de chasse

Une année bien remplie. Forte d'environ 70 chasseurs, la Société de Chasse de BIRIATOU fait partie de l'Association Intercommunale de Chasse UNTXIN BIDASSOA avec Hendaye et Urrugne.

Une clarification des statuts a été nécessaire et c'est par une assemblée générale unanime que ceux-ci ont été approuvés.

Grâce à des subventions octroyées par la Fédération départementale des Chasseurs, pour la troisième année consécutive, chasseurs et enfants de l'école ont planté des arbres. Mais l'action des chasseurs ne s'arrête pas là, surveillance des sangliers en montagne, agrainage pour les maintenir dans les bois, afin d'éviter au maximum des dégâts agricoles, mise en place de clôtures de protection contre les dégâts sont des actions quotidiennes qui prennent beaucoup de temps.

Grâce aux nouvelles procédures pour la validation du Permis de chasser, la société de chasse possède actuellement toutes les caractéristiques de chaque chasseur



Aintzinat

Aintzinat poursuit son bonhomme de chemin.

Les différentes activités comme la marche, la couture, le jeu de mus, la pétanque, le chant, la peinture, connaissent un franc succès.

Une trentaine de personnes se retrouvent tous les jeudis, même pendant les "petites vacances", dans une joyeuse ambiance, en dégustant thé, cappuccino et gâteaux.

Au contact des chasseurs, les enfants apprennent à respecter la nature.



**Les joueurs de mus :
la complicité
des partenaires
de jeu !**

D'autres manifestations parfois nouvelles ont jalonné cette année 2005 :

- La soirée andalouse avec l'aide de Conchita AMADOR: soirée colorée, chantante, festive.
- Le concert à l'église de nos amies chanteuses d'Otsailan et Prélude de La Réole, dont nous avons apprécié des talents très différents.
- Le récital de Christine BORDRY au Xoldo: chanteuse à la voix de cristal.
- L'exposition photo réalisée pendant les fêtes patronales nous a permis de découvrir les artistes photographes de l'association.
- La séance de sécurité routière organisée par la Fédération des Aînés Ruraux. Nous avons pu réviser les panneaux de signalisation et le code.

- Le concert de musique classique pour la 2^e année: Raffaëla ACELA nous a proposé une merveilleuse soirée.

- Et toujours nos soirées vidéo: nous avons pu voyager grâce à M. MERIENNE en Égypte, Bolivie-Pérou et Vietnam.

Nous clôturons toutes ces soirées dans une ambiance chaleureuse, en dégustant les gâteaux "fait maison".

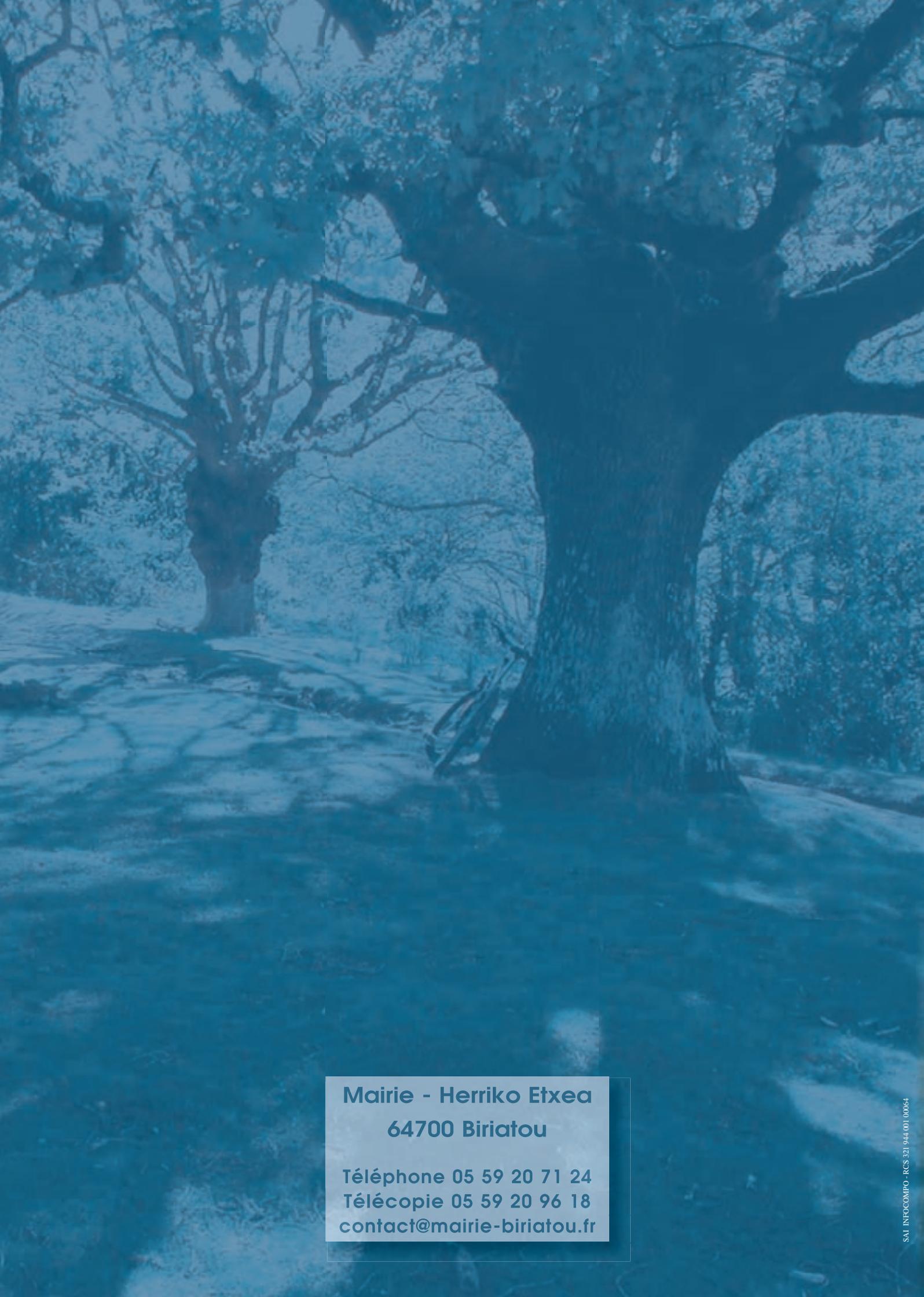
- Les voyages d'une journée à Arantzazu et au pays de l'Armagnac.

- Notre implication dans le cadre du partenariat souhaité par l'école et les aînés. Une fois par mois, nous faisons des lectures de conte auprès des enfants de la maternelle.

Nous voulons que notre association soit dynamique, ouverte à tous, chaleureuse, conviviale et... goazen Aintzinat.

Aintzinat





Mairie - Herriko Etxea
64700 Biriatou

Téléphone 05 59 20 71 24
Télécopie 05 59 20 96 18
contact@mairie-biriadou.fr